

Assumer notre responsabilité en matière de diversité culturelle

Internet permet une grande liberté dans la circulation des idées et de l'information, mais elle favorise l'hégémonie culturelle des Etats-Unis à l'échelle mondiale. Nous sommes pour la diversité culturelle et nous devons être décidés à défendre la culture française et européenne ainsi que la francophonie.

L'Europe doit rattraper son retard en matière technologique afin que sa dépendance technique ne soit pas le support de sa dépendance culturelle. Cela suppose d'investir dans la recherche et l'innovation, de promouvoir des normes favorables au développement de nos technologies et de nos industries culturelles et de **soutenir nos entreprises innovantes dans le domaine d'Internet** de manière beaucoup plus rapide et réactive qu'aujourd'hui.

Nous mettrons en ligne gratuitement, avec des moyens à la hauteur des enjeux, le patrimoine culturel français tombé dans le domaine public ou financé par fonds publics, ainsi que nos archives.

La francophonie est parfois mieux défendue par d'autres pays francophones que par la France elle-même. Tout en renforçant les moyens d'enseignement du français à l'étranger, nous estimons qu'il faut **élargir la carte de nos implantations culturelles à l'étranger**, qui n'a pas bougé depuis 80 ans.

A l'image de la Villa Médicis en Italie et de la Casa Velásquez en Espagne, des têtes de pont permettant de valoriser la création française contemporaine et de réunir sur un même site des artistes français et étrangers doivent être créées en Amérique et en Asie. Nous proposons également la création d'une école de paléontologie et d'archéologie en Afrique noire, berceau de l'humanité, et le regroupement de notre action culturelle à l'étranger en un seul organisme, permettant de mieux valoriser le travail actuel de nos postes à l'étranger et des Alliances françaises.

Protéger et gagner dans la mondialisation, c'est **permettre à chaque Français d'être bilingue, à tous ceux qui le peuvent trilingues**. Ce n'est pas incompatible avec la défense du français et la diversité culturelle, au contraire, et cela renforce notre capacité d'influence dans le monde.

Enfin, nous devons lever tous les obstacles fiscaux et juridiques qui existent encore à la création de fondations culturelles, humanitaires, ou encore artistiques. A l'image des fondations anglo-saxonnes, mais aussi scandinaves ou allemandes, ces fondations peuvent jouer un rôle très important pour soutenir la création contemporaine française, la diffuser à l'étranger, défendre la langue et la culture francophones, tout en soulageant la dépense publique. Pourquoi la France devrait-elle être le seul pays au monde à se priver de tels avantages ?

L'éducation culturelle et artistique, levier de la démocratisation Culturelle

Si l'objectif de démocratisation culturelle a échoué, c'est que nos politiques culturelles n'ont pas su ou pu s'appuyer sur l'école pour donner aux enfants les clés essentielles leur permettant et leur donnant envie d'accéder au patrimoine et à la création contemporaine. C'est d'autant plus regrettable que la culture est facteur de sens et de cohésion. Nous

valoriserons l'éducation artistique culturelle à l'école, sur des bases exigeantes (renforcement des coefficients, apprentissage des techniques...). Nous pensons également que la vocation culturelle de l'apprentissage des matières fondamentales, comme les lettres, l'histoire, la philosophie, les sciences, doit être réaffirmée et justifiée, plus que jamais, leur renforcement.

Mieux formés, plus initiés, nos élèves auront alors du plaisir, dès maintenant et à l'âge adulte, à se rendre dans les musées et à aller au spectacle. **Nous rendons pour tous, jeunes et adultes, l'accès gratuit aux musées nationaux, qui sont le patrimoine de la Nation, donc le patrimoine de tous.**

Avec les communes et les enseignants volontaires, nous expérimenterons une nouvelle organisation scolaire consistant à recentrer l'école sur la transmission des savoirs fondamentaux, ce serait « l'école du savoir », et à confier les activités d'éveil, le sport, la culture, l'apprentissage de la vie civique dans toutes ses dimensions (citoyenneté, écologie, sécurité routière, secourisme, alimentation...), la découverte des métiers et le soutien scolaire aux municipalités, ce serait « l'école de la vie ».

Les infrastructures nécessaires sont en pratique déjà gérées par les communes. Des bénévoles, des étudiants, des jeunes retraités, des responsables associatifs, des professionnels pourraient participer à l'encadrement des enfants.

Internet

1. Equiper le territoire en Internet très haut débit.
2. Faire un effort massif de formation dans le domaine de la société de l'information sur la base d'une conférence annuelle des métiers et des filières.
3. Financer et soutenir plus rapidement nos PME innovantes dans le domaine d'Internet.
4. Développer l'interopérabilité des supports, des matériels et des environnements informatiques à l'échelon européen pour ne pas rester dépendants des technologies américaines.
5. Utiliser Internet au profit de la diversité culturelle, en diffusant notamment grâce à lui la culture française dans le monde (sites Internet gratuits pour toutes les oeuvres tombées dans le domaine public ou financées sur fonds publics ; numérisation des archives...).
6. Utiliser Internet dans le domaine éducatif avec des programmes interactifs permettant de mobiliser l'attention des enfants. Créer une bibliothèque publique numérique d'exercices, de cours, de films, gratuite pour les élèves, alimentée par les enseignants.
7. Soutenir le développement du logiciel libre.
8. Affirmer notre attachement aux droits d'auteurs et droits voisins.
9. Accélérer le développement de l'offre légale sur Internet par la création d'une agence, chargée notamment de résoudre les conflits juridiques entre les ayants droits et les professionnels de l'Internet.
10. Mieux protéger le respect de la vie privée sur Internet.

Culture : l'heure du nouveau souffle

1. Augmenter et protéger le budget consacré au ministère de la Culture sans jouer sur les périmètres.
2. Réorienter les crédits du ministère de la Culture sur les aides à la création et les politiques d'acquisition des oeuvres, plutôt que sur les dépenses de fonctionnement.
3. Mettre l'éducation artistique à l'école au coeur de la démarche de démocratisation culturelle.
4. Favoriser le jumelage de tout établissement scolaire avec un établissement culturel.
5. Permettre aux jeunes qui ont un talent et un engagement artistiques de les valoriser pour l'accès aux grandes écoles et dans les parcours universitaires.

6. Lever tous les obstacles au mécénat et aux fondations, et encourager l'intervention privée en fixant des obligations de résultats aux établissements publics culturels pour l'association de partenaires privés.
7. Instaurer la gratuité dans les musées nationaux.
8. Créer des antennes locales des musées parisiens en province et faire circuler les grandes expositions.
9. Construire un dispositif pérenne d'indemnisation du chômage des artistes et techniciens intermittents du spectacle, en concertation avec les partenaires sociaux.
10. Accroître les obligations des chaînes publiques en matière d'émissions culturelles, notamment à des heures de grande écoute.
11. Ouvrir davantage l'accès à des éléments du patrimoine d'habitude fermés au public.
12. Confier l'attribution des aides à la création à des agences indépendantes, composées d'experts, d'artistes, de représentants du public.
13. Créer une instance de pilotage unique de la politique culturelle de la France à l'étranger sur le modèle du *Goethe Institut*, par exemple, permettant de valoriser le travail du réseau des Alliances françaises.
14. Renforcer de notre présence culturelle dans les pays de l'Union européenne (centres culturels, Alliances françaises), en rationalisant en contrepartie la carte des postes diplomatiques.
15. Actualiser la carte de nos implantations à l'étranger : accentuer notre présence culturelle en Asie et en Amérique ; créer l'équivalent de *la Villa Médicis* à New York et en Chine ; créer une école de paléontologie et d'archéologie en Afrique noire, berceau de l'humanité.
16. Accroître les moyens de l'enseignement du français à l'étranger et de l'aide à la formation des enseignants dans les pays en voie de développement.
17. Restructurer et rationaliser les outils de l'audiovisuel public extérieur.
18. Attribuer une partie des crédits issus du compte de soutien au cinéma en fonction des recettes obtenues à l'exportation.
19. Coordonner les structures de promotion des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles.
20. Permettre à la place parisienne de s'imposer sur le marché de l'art, en demandant à nos partenaires européens une réduction du taux de TVA à l'importation des oeuvres.
21. Mettre en place des maisons d'artistes en France pour y accueillir des artistes étrangers.
22. Développer une politique d'accueil et de formation des futures élites artistiques étrangères.